

REVUE
INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE



Publication bimestrielle du
Comité international de la Croix-Rouge
au service du Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- M. CORNELIO SOMMARUGA, docteur en droit de l'Université de Zurich, d' h.c. *rer. pol.* de l'Université de Fribourg (Suisse), d' h.c. en relations internationales de l'Université do Minho, Braga (Portugal), d' h.c. méd. de l'Université de Bologne (Italie), d' h.c. de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, d' h.c. en droit de l'Université nationale de Séoul (République de Corée), *président* (membre depuis 1986)
- MM. PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (Yale), banquier, *vice-président* (1984)
CLAUDIO CARATSCH, licencié ès lettres, *vice-président* (1990)
ULRICH GAUDENZ MIDDENDORP, docteur en médecine, privat-docent de la faculté de médecine de l'Université de Zurich, ancien chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
MAURICE AUBERT, docteur en droit, avocat, *vice-président* de 1984 à 1991 (1979)
DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur honoraire à l'Université de Zurich (1961-1973) (1980)
- M^{me} RENÉE GUISAN, secrétaire générale de l'«Institut de la Vie internationale», directrice d'établissements médico-sociaux vaudois, membre de l'«International Association for Volunteer Effort» (1986)
- M^{me} ANNE PETITPIERRE, docteur en droit, avocate, professeure à la faculté de droit de l'Université de Genève (1987)
- M. PAOLO BERNASCONI, avocat, *lic. iur.*, chargé de cours de droit pénal économique aux Universités de Saint-Gall et de Zurich, ancien procureur général à Lugano, commissaire de la Fondation suisse *Pro Juventute* (1987)
- M^{me} LISELOTTE KRAUS-GURNY, docteur en droit de l'Université de Zurich (1988)
- M^{me} SUSY BRUSCHWEILER, infirmière, directrice de l'École supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse à Aarau (1988)
- MM. JACQUES FORSTER, docteur en sciences économiques, professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève (1988)
PIERRE LANGUETIN, licencié ès sciences économiques et commerciales, docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, ancien président de la direction générale de la Banque nationale suisse (1988)
JACQUES MOREILLON, licencié en droit, docteur ès sciences politiques, secrétaire général de l'Organisation mondiale du Mouvement Scout, ancien directeur général au CICR (1988)
MAX DAETWYLER, licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, «Scholar in Residence», International Management Institute (IMI) de Genève (1989)
MARCO MUMENTHALER, docteur en médecine, ancien professeur ordinaire de neurologie, ancien recteur de l'Université de Berne (1989)
RODOLPHE DE HALLER, docteur en médecine, privat-docent de la faculté de médecine de l'Université de Genève, président de l'Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires (1991)
DANIEL THÜRER, docteur en droit, LL.M. (Cambridge) professeur ordinaire à l'Université de Zurich (1991)
- M^{me} FRANCESCA POMETTA, licenciée ès lettres, ancien Ambassadeur de Suisse (1991)
- MM. JEAN-FRANÇOIS AUBERT, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel, ancien député au Conseil national et au Conseil des Etats (1993)
JOSEF FELDMANN, docteur ès lettres, professeur titulaire de l'Université de Saint-Gall, commandant de corps d'armée à disposition (1993)
- M^{me} LILIAN UCHTENHAGEN, docteur en sciences économiques de l'Université de Bâle, ancienne députée au Conseil national (1993)
- M. GEORGES-ANDRÉ CUENDET, licencié en droit de l'Université de Genève, diplômé de l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, M.A. de l'Université de Stanford (USA), membre du Conseil administratif de Cologny/GE (1993)

CONSEIL EXÉCUTIF

M. CORNELIO SOMMARUGA, *président*

M. CLAUDIO CARATSCH, *vice-président permanent*

M. JACQUES FORSTER, *membre du CICR*

M^{me} ANNE PETITPIERRE, *membre du CICR*

M. PETER FUCHS, *directeur général*

M. JEAN DE COURTEN, *directeur des Opérations*

M. YVES SANDOZ, *directeur de la Doctrine, du Droit et des Relations avec le Mouvement*

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

SOMMAIRE

JUILLET-AOÛT 1993
N° 802

PROBLÉMATIQUE DES MINES

Gérald C. Cauderay: Les mines antipersonnel. 293

PRISONNIERS DE GUERRE

Gordon Risius et Michael A. Meyer: La protection des prisonniers de guerre contre les insultes et la curiosité publique 310

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

La protection des victimes de la violence à travers les activités du CICR 323

DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Yves Sandoz: *Le Dr Ahmed Abu Goura* quitte la présidence de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge 332

Trente-quatrième attribution de la Médaille Florence Nightingale 336

289

FAITS ET DOCUMENTS

Symposium sur les mines antipersonnel (Montreux, Suisse, 21-23 avril 1993)	342
Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, 14-25 juin 1993)	349
● Déclaration de M. Cornelio Sommaruga , président du CICR	350
● Déclaration et programme d'action de Vienne (extraits)	353
Adhésion aux Protocoles de la République d'Albanie	357
Déclaration de la République de Madagascar	357

LIVRES ET REVUES

Le rôle international des organisations non gouvernementales (<i>Yves Beigbeder</i>)	358
Terrorism and hostages in international law — A commentary on the 1979 Hostages Convention (<i>Terrorisme et otages dans le droit international — Un commentaire sur la Convention de 1979 contre la prise d'otages</i>) (<i>Joseph J. Lambert</i>)	360
Henry Dunant et la Suisse orientale (<i>Roger Durand et al.</i>)	362

NOTES DE LECTURE

A Red Cross in My Pocket — Derry/Londonderry, 1968-1974 (<i>Aileen McCorkell</i>)	366
Adresses des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	368

NOUVELLE PRODUCTION DU CICR

L'électronique au service du droit international humanitaire: le CD-ROM DIH	373
--	-----

Jean de Preux
DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE
TEXTES DE SYNTHÈSE

De 1985 à 1989, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* a publié neuf textes de synthèse juridiques consacrés aux divers aspects du droit international humanitaire. L'auteur, **Jean de Preux**, ancien conseiller juriste au CICR, a adopté une approche didactique pour traiter successivement de thèmes majeurs du droit humanitaire (exemples: le statut de combattant et de prisonnier de guerre) et guider le lecteur en mettant l'accent sur des mots et expressions-clés relatifs à chacun des thèmes traités (exemple: les combattants: statut, respect du droit des conflits armés, perte de statut, condition générale de visibilité, portée de la règle de visibilité, etc.). Le but étant de faciliter l'enseignement du droit humanitaire, tant aux personnes averties qu'aux profanes, quels que soient les milieux auxquels ils appartiennent.

L'accueil très favorable réservé à ces neuf textes de synthèse par les agents diffuseurs du droit international humanitaire au sein des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et dans les milieux académiques, notamment, a incité la *Revue* à rassembler ces textes sous la forme d'un recueil. Par son caractère accessible et sa maniabilité, cet ouvrage devrait rendre les plus grands services aux enseignants, aux étudiants ainsi qu'au simple lecteur intéressé.

Ces textes de synthèse traitent des sujets suivants:

Puissance protectrice
Protection des populations civiles
contre les effets des hostilités
Protection spéciale des femmes
et des enfants
Identification
Capture
Secours
Statut de combattant
et de prisonnier de guerre
Conventions et Etats neutres
Respect de la personne
dans les Conventions de Genève

Ce recueil sera publié en *français, anglais et espagnol*. Il est vendu au prix de Fr.s. 8.

Les commandes sont à adresser au CICR, division de l'Information publique.

PRÉSENTATION DES ARTICLES POUR LA
REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

La Revue internationale de la Croix-Rouge invite ses lecteurs à lui adresser des articles relatifs aux divers centres d'intérêt humanitaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ceux-ci seront pris en considération en fonction de leur valeur et du programme annuel thématique de la *Revue*.

● Les manuscrits peuvent être présentés en *français* ou en *anglais* ou en *espagnol* ou en *arabe* ou en *allemand*.

Les textes seront dactylographiés en double interligne et ne devront pas dépasser 20 pages, soit 4 000 mots. L'envoi de disquettes sera très apprécié (Logiciel Wordperfect 5.1 avec fichier ASCII).

● Toutes les notes, *au maximum 30*, seront numérotées à la suite tout au long de l'article. Il est recommandé de les présenter à la fin du texte, dactylographiées en double interligne.

● Les références bibliographiques comprendront au minimum les indications suivantes: a) pour les livres, initiales et nom de l'auteur (dans cet ordre), titre de l'ouvrage (souligné), lieu de publication, maison d'édition et année de publication (dans cet ordre), puis numéro de la page (p.) ou des pages (pp.) auxquelles on se réfère; b) pour les articles, initiales et nom de l'auteur, titre de l'article entre guillemets, titre du périodique (souligné), lieu de publication, date du numéro et page (p.) ou pages (pp.) auxquelles on se réfère. Les titres des articles, des livres et des périodiques seront indiqués dans la langue originale.

● Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

● Les ouvrages envoyés à la rédaction seront mentionnés dans la liste des publications reçues et, s'il y a lieu, feront l'objet d'un compte rendu.

● Les manuscrits, la correspondance relative à la publication et les demandes d'autorisation de reproduire des textes parus dans la *Revue* seront adressés au rédacteur en chef.

Les articles, études et autres textes signés émanant de sources autres que le CICR n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le CICR souscrit aux opinions qui y sont exprimées.